



Yaoundé le 14 FEV 2022

Le Ministre,

A Madame le Ministre des Enseignements Secondaires
-Yaoundé-

Objet : Coopération Cameroun-Banque mondiale
Opérationnalisation du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement
Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE).

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'Appui au Développement du Secondaire et des Compétences pour la croissance et l'Emploi (PADESCE), et suite à votre correspondance du 11 janvier 2022, relative à l'objet repris en marge,

J'ai l'honneur de vous informer qu'au terme d'une concertation y relative avec la Banque mondiale, il a été relevé des points de référence inscrits dans l'Accord de Financement signé entre le Gouvernement et la Banque mondiale en date du 12 octobre 2021, comme suit :

(i) Pour ce qui est de l'article 24 relatif au Skills Development Fund, l'Accord de Financement du projet en son paragraphe 9, page 103 of 160 indique que la Présidence du Comité d'Allocation des Fonds (CAF) est tournante entre le GICAM et le MINEFOP ;

(ii) Concernant l'article 32 relatif au recrutement du Coordonnateur Général, la Banque mondiale a souligné les références du paragraphe 4, page 102 of 160, qui relève que, comme indiqué dans le manuel de procédure, l'Unité de Coordination du Projet sera composée, d'un Coordonnateur Général et d'autres employés essentiels, sélectionnés sur une base concurrentielle avec des TDRs et une expérience et des qualifications acceptables par la Banque mondiale. Par ailleurs, il est à noter que les TDRs pour le recrutement du Coordonnateur Général ont été élaborés avec l'appui des membres des équipes nationales des deux ministères et du MINEPAT, le recrutement a suivi le processus de passation des marchés de la Banque, qui a donné sa Non Objection et informé le Gouvernement dans sa correspondance du 12 janvier 2022 ;

(iii) Pour ce qui est de l'article 37 relatif au rôle des coordonnateurs techniques et des points focaux, il est indiqué au paragraphe 7, page 102 of 160 de l'Accord de Financement que la Coordination de la composante 2 est assurée par le coordonnateur technique de cette composante, et les activités sont implémentées par les personnes dédiées dans les directions techniques (points focaux). Nous avons sollicité dans notre correspondance ci-jointe du 18 août 2021 la désignation au sein de la composante 2, des points focaux devant assurer la charge de Responsable des indicateurs de décaissement relevant du champ de compétence du MINESEC. Aussi, le MINEFOP, responsable de la coordination de cette composante a également par voie de correspondances ci-jointes du 16 juin 2021 et du 11 octobre 2021, saisi le MINESEC à ce sujet.

Je demeure disposé à apporter ma collaboration comme à l'accoutumée, à la réussite de cet important projet.

Copie :
- SG/PM
- MINEFOP
- Banque Mondiale



Yamine Dushane Mey